Lutte contre le sida, paludisme et tuberculose: partenariat de recherche Europe/pays en développement PVD

2002/0211(COD) - 29/04/2003 - Proposition législative modifiée

La Commission a adopté une proposition modifiée à la suite de l'avis du Parlement européen en première lecture, reprenant l'ensemble des amendements adoptés en Plénière. En effet, les changements introduits par le Parlement vont tous dans le sens de l'approche proposée par la Commission et apportent des clarifications utiles pour la mise en oeuvre de ce programme. En conséquence, ces changements sont tous acceptés par la Commission. Les principales modifications portent sur : - la cohésion du programme EDCTP et le partenariat avec les pays en développement ; - la prise en compte des infections coexistantes et la référence faite aux autres maladies "négligées" ; - l'intégration d'autres pays au sein du programme EDCTP; - la consolidation, le renforcement et la garantie d'un impact et du succès du programme ; - la mise en place d'une structure commune de mise en oeuvre ; - la description du modèle de gouvernance ; - les obligations vis-à-vis du Parlement en matière d'information.